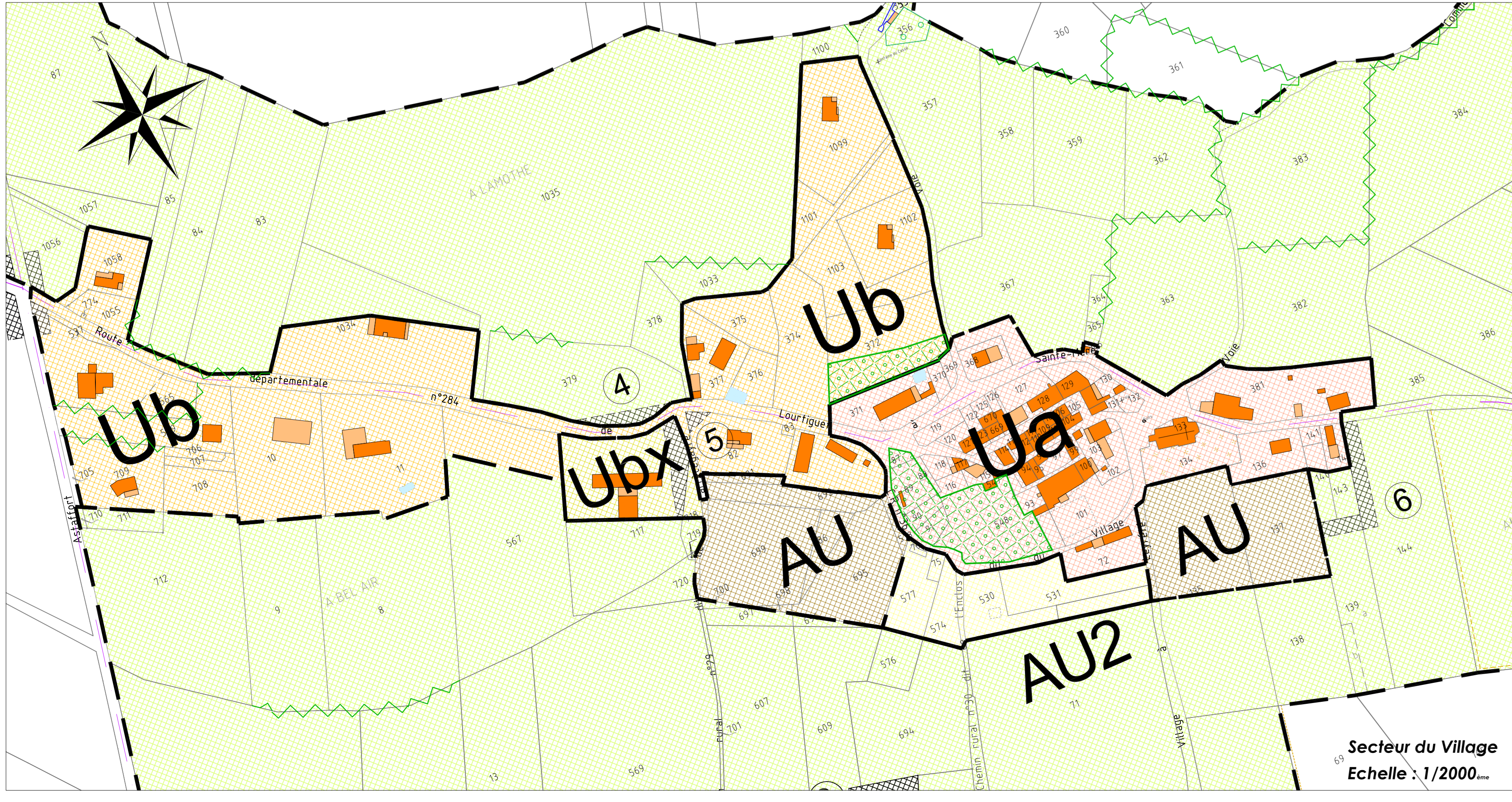


Tableau des emplacements réservés

N°	Objet	Bénéficiaire	Référence cadastrale	Contenance cadastrale approchée	Contenance cadastrale totale	N°	Objet	Bénéficiaire	Référence cadastrale	Contenance cadastrale approchée	Contenance cadastrale totale
1	Aménagement du carrefour	Commune	A 122	3a10ca		3	Aménagement d'alignement	Commune	C 693	1a43ca	17a30ca
1	Aménagement du carrefour	Commune	A 134	2a05ca	9a77ca	3	Aménagement d'alignement	Commune	C 608	3a25ca	
1	Aménagement du carrefour	Commune	B 845	1a08ca		4	Aménagement d'alignement	Commune	D 378	4a11ca	4a11ca
1	Aménagement du carrefour	Commune	B 82	2a70ca		5	Aménagement du carrefour	Commune	C 82	1a15ca	7a35ca
2	Aménagement du carrefour	Commune	A 365	1a16ca		5	Aménagement du carrefour	Commune	C 717	6a15ca	
2	Aménagement du carrefour	Commune	B 1016	2a13ca		6	Création de voie	Commune	C 139	2a73ca	8a05ca
2	Aménagement du carrefour	Commune	C 537	5ca	8a33ca	6	Création de voie	Commune	C 144	7a15ca	
2	Aménagement du carrefour	Commune	C 565	1a05ca		7	Aménagement du carrefour	Commune	B 078	3a15ca	
2	Aménagement du carrefour	Commune	D 695	2a05ca		7	Aménagement du carrefour	Commune	B 945	2a15ca	1a05ca
						7	Aménagement du carrefour	Commune	B 946	6a7ca	



- LEGENDE : P.L.U.
- Ensemble boisé présentant un intérêt patrimonial et paysager, à préserver en l'état au titre de l'article L123-1-5-7ème du code de l'urbanisme
 - En milieu Urbain, jardins de ville présentant un intérêt patrimonial et paysager, à préserver en l'état au titre de l'article L123-1-5-9ème du code de l'urbanisme
 - Cheminement à préserver en l'état au titre de l'article L123-1-5-6ème du code de l'urbanisme
 - Boissements linéaires présentant un intérêt patrimonial et paysager, à préserver en l'état au titre de l'article L123-1-5-7ème du code de l'urbanisme
 - Déversoir de Source présentant un intérêt patrimonial et paysager, à préserver en l'état au titre de l'article L123-1-5-7ème du code de l'urbanisme
 - Marges de recul (article N.7 et A.7)
- Zone Agricole
 - Zone Naturelle
 - secteur de Zone Naturelle soumis au risque d'inondation
 - secteur de Zone Naturelle protégée
 - secteur de Zone Naturelle à vocation résidentielle
 - secteur de Zone Naturelle destiné à l'habitat de l'exploitant agricole
 - secteur de Zone Naturelle à vocation d'habitat mais inondable
 - secteur de Zone Naturelle en ruine à reconstruire à l'identique
 - Zone Urbaine pour le Bourg ancien
 - Zone Urbaine de développement du bourg
 - Zone Urbaine de développement des hameaux
 - secteur de Zone Urbaine de développement à vocation artisanale et commerciale
 - Zone à Urbaniser ouverte
 - Zone à Urbaniser fermée
 - secteur de Zone à Urbaniser ouverte à vocation artisanale et commerciale
 - secteur de Zone à Urbaniser fermée à vocation artisanale et commerciale
 - Emplacement Réservé

Département du GERS
Commune de SEMPESSE

Plan Local d'Urbanisme

5-DOCUMENT GRAPHIQUE DE ZONAGE

Version Approuvée

arrêté le : 17/10/2012
 enquête publique du 11/10/2013 au 12/11/2013
 approuvé le : 20/02/2014

Secteur Sud
 Echelle : 1/5000...

S.A.R.L. XMG
 17 rue de la République - 31000 Toulouse
 Tel : 05 61 28 28 21 - Fax : 05 61 28 28 20
 Email : xmg@xmg.com

urbacis
 MGE